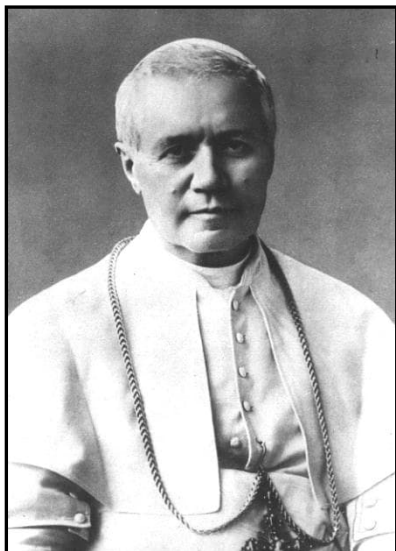




Mysterium Fidei

Juillet-Août-Septembre 2026

n° 123

TIERS-ORDRE DE SAINT PIE X

Bulletin de Liaison

Correspondance :

Prieuré Saint Dominique - Tiers-Ordre

2245 avenue des Platanes - 31380 GRAGNAGUE

Tél.: 06 52 87 49 86

LE MOT DE L'AUMONIER

Le nombre de tertiaires

Le Tiers-Ordre de Saint-Pie X compte actuellement 565 tertiaires et 103 postulants. On peut devenir tertiaire après un an de postulat par une demande d'entrée définitive adressée au prieuré siège du Tiers-Ordre. Attention, quand vous nous écrivez pour demander votre entrée définitive, calculez un délai assez long entre votre demande et la cérémonie d'entrée car le secrétariat doit faire des démarches pour s'assurer de l'accord du prêtre de la Fraternité qui va vous recevoir, de l'envoi du matériel etc.... Cela peut prendre un certain temps. Le mieux est de calculer trois mois, c'est-à-dire faire une demande en juillet par exemple, pour une rentrée en septembre.

Lorsque vous recevrez votre bulletin, les sacres des quatre nouveaux évêques de la Fraternité auront été accomplis avec vraisemblablement des sanctions romaines. Mais à la différence de 1988, nous comptons avec plus de soutiens de la part de certains évêques, canonistes et autres ecclésiastiques de bonne foi en raison de la dégradation de l'enseignement officiel surtout sur la morale, encore relativement préservée sous Jean Paul II, avec en particulier la bénédiction donnée aux couples LGBT et la communion aux divorcés remariés. Il ne s'agit pas là d'une véritable miséricorde car c'est les maintenir dans un péché gravement contraire aux

commandements de Dieu au lieu de prêcher simplement la croix du devoir et du sacrifice que tout chrétien doit s'imposer avec l'aide de la grâce pour mener une vie conforme à la volonté de Dieu.

Il y a aussi les erreurs graves touchant la foi, comme le document sur la Fraternité humaine d'Abu Dhabi du 4 février 2019 signée par le pape François où il est dit que « Le pluralisme et les diversités de religion, de couleur, de sexe, de race et de langue sont une sage volonté divine, par laquelle Dieu a créé les êtres humains ». Ce qui est une hérésie. « Je suis la voie, la vérité et la vie, nul ne vient au Père que par Moi » nous dit Notre-Seigneur (Jean 14,6). Après la naissance de Jésus-Christ, Dieu n'a pas voulu la pluralité des religions mais la conversion des nations païennes à Notre Seigneur Jésus-Christ. Sinon pourquoi l'envoi de missionnaires qui sont allés de par le monde, quelquefois au péril de leur vie, prêcher l'Evangile ? C'était l'enseignement de l'Eglise jusqu'au concile Vatican II, concile qui s'est voulu seulement pastoral mais qui s'est avéré à la source de réformes dangereuses pour la foi en partie responsable de la désaffection des fidèles qui ont quitté en grand nombre la pratique religieuse.

Votre aumônier vous souhaite un saint été et de belles fêtes de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.

Abbé François Fernandez

NOUVELLES ET AVIS

- **JOURS DE JEÛNE** : mercredi 23, vendredi 25 et samedi 26 septembre : *Quatre-Temps de septembre*.
- N'oubliez pas de nous indiquer vos **changements d'adresse**.
- Prix des insignes : 5,50 € (*port compris*).
- Les offrandes pour le Tiers-Ordre doivent être libellées à l'ordre de : "**Fraternité St Pie X - Tiers-Ordre**".

Que Dieu vous bénisse !

Conseils aux tertiaires

De l'importance de l'oraison

par Saint Alphonse de Liguori



Le texte ci-après s'adresse aux prêtres mais peut convenir aux tertiaires.

Je ne veux pas m'étendre ici à exposer toutes les raisons pour lesquelles l'exercice de l'oraison mentale est moralement nécessaire à tout prêtre. Il suffit de dire que, sans oraison, le prêtre a peu de lumière ; parce que, sans oraison, il considère peu la grande affaire du salut, il fera peu attention aux obstacles qu'il y met, et aux obligations qu'il faut remplir pour se sauver. C'est pourquoi le Sauveur disait à ses disciples : « *Gardez votre ceinture autour des reins, et vos lampes allumées dans vos mains* » (Lc 12, 35). Ces lampes, dit saint Bonaventure, sont les saintes méditations dans lesquelles Dieu nous illumine, « *Approchez-vous du Seigneur, et il vous illuminera* » (Ps 36, 6).

Celui qui ne fait pas oraison, a peu de lumière et peu de force. Dans le repos de l'oraison, dit saint Bernard, on acquiert les forces pour résister aux ennemis et pour exercer les vertus : « *De ce repos, proviennent les forces* ». Qui ne dort pas la nuit, n'a pas ensuite la force le matin de se tenir sur ses pieds, et il va chancelant en chemin. « *Tenez-vous en repos, et voyez, parce que je suis Dieu* » (Ps 45, 11). Celui qui, au moins de temps en temps, ne s'éloigne pas des pensées du monde, et se retire à l'écart pour converser avec Dieu, le connaît peu, et a peu de lumière sur les choses éternelles. Jésus-Christ voyant une fois que ses disciples s'étaient beaucoup occupés d'aider leurs prochains, leur disait : « *Venez à l'écart dans un lieu solitaire, et reposez-vous un peu* » (Mc 6, 1). Retirez-vous maintenant en quelque lieu solitaire, et reposez-vous un peu. Le Seigneur ne parlait pas du repos du corps, mais de celui de l'âme, qui, si de temps en temps elle ne se retire dans l'oraison pour traiter seule à seule avec Dieu, n'a pas de force ensuite pour continuer à agir bien, et facilement elle devient tiède, puis elle tombe dans les occasions qui se présentent. D'autant que toute notre force réside dans l'aide divine : « *Je peux tout en celui qui me fortifie.* » (Phil 4, 13). Mais, ce secours, Dieu ne l'accorde pas, sinon à ceux qui prient. Il a tout le désir de nous dispenser ses grâces, mais il veut être prié par nous, il veut être quasi contraint, comme dit saint Grégoire, par nos prières à nous les donner : « *Dieu veut être prié, il veut être forcé, il veut être vaincu par quelque importunité* ». Or, celui qui ne fait pas oraison, connaît peu ses défauts, peu les dangers de perdre la grâce divine, peu les moyens de surmonter les tentations, et il connaîtra peu encore la nécessité elle-même qu'il a de prier ; et, ainsi, il laissera la prière, et, laissant la prière, certainement il se perdra. Ce qui fait dire à la grande maîtresse de l'oraison, sainte Thérèse de Jésus, que, qui laisse l'oraison mentale, n'a pas besoin de démons qui le portent en enfer, il s'y met de lui-même.

Certains font beaucoup des prières vocales, mais, si on ne fait pas l'oraison mentale, ces prières sont faites difficilement avec attention ; on les dira distraitemment, et pour cela le Seigneur l'exaucera peu. *« Beaucoup crient [vers Dieu], dit saint Augustin, non pas avec leur voix, mais avec celle du corps, ta méditation est un cri vers le Seigneur. Crie à l'intérieur, là où Dieu entend »*. Il ne suffit donc pas de prier avec la voix seule, il faut encore prier avec l'esprit, si nous voulons que Dieu nous accorde les grâces, selon ce que dit l'Apôtre : *« Priez toujours en esprit »* (Ep 6, 18). Et cela se voit avec l'expérience : ils sont nombreux ceux qui récitent diverses oraisons vocales, disent l'office, le rosaire, et pourtant tombent dans les péchés, et continuent à vivre dans le péché. Mais celui qui fait oraison mentale, tombe difficilement dans le péché ; et si, par malheur, il y tombe, il continuera difficilement à vivre dans un tel misérable état : ou bien il laissera l'oraison, ou il laissera le péché. Oraison et péché ne peuvent aller ensemble. Si relâchée que soit une âme, disait sainte Thérèse, si elle persévère dans l'oraison, Dieu la conduira bien au port du salut. Tous les Saints se sont faits saints avec l'oraison mentale. *« L'oraison, écrit saint Laurent Justinien, chasse la tentation, dissipe la tristesse (saint Ignace de Loyola disait que quelque désastre qui puisse arriver, un quart d'heure d'oraison suffirait à lui rendre le repos), excite la ferveur, et augmente la flamme de l'amour Divin »*.

Saint Bernard écrivait : *« La méditation règle les affections, dirige les actes, corrige les excès »*. Saint Jean Chrysostome donne pour morte une âme qui ne fait pas d'oraison mentale : *« Quiconque ne prie pas Dieu, et ne désire pas assidûment jouir de l'intimité Divine, celui-là est mort... C'est la mort de l'âme, que de ne pas se jeter aux genoux de Dieu »*. Rufin écrit que tout progrès de l'âme dépend de la méditation : *« Toute avancée spirituelle procède de*

la méditation ». Et Gerson va jusqu'à dire que celui qui ne médite pas, ne peut sans miracle vivre en chrétien : « *Sans aucun exercice de la méditation, personne, à moins d'un miracle de Dieu, n'atteint la norme de la religion chrétienne* ». Saint Louis de Gonzague, parlant de la perfection (à laquelle tout prêtre est spécialement obligé) avait bien raison de dire que, sans une grande application à l'oraison, jamais une âme ne parviendra à une grande vertu.

Je laisse donc de côté beaucoup d'autres choses que je pourrais avancer sur la nécessité de l'oraison mentale, parce que je ne veux m'étendre ici qu'à répondre à trois excuses qu'allèguent les prêtres qui ne la font pas.

L'un dit : Moi, je ne fais pas oraison, parce que j'y suis désolé, distrait et tenté ; j'ai mon esprit qui vagabonde, qui ne sait pas se fixer pour méditer, et pour cela je l'ai laissée. À celui-ci, saint François de Sales fait savoir que, si la personne ne faisait autre chose dans l'oraison que chasser et chasser encore distractions et tentations, l'oraison serait néanmoins bien faite, à la condition que la distraction ne soit pas volontaire. Le Seigneur aura pour agréable la bonne intention et la pénible persévérance de durer jusqu'à ce que se termine le temps destiné à l'oraison, et il vous fera beaucoup de grâces. On doit aller à l'oraison, non pour en retirer du goût, mais pour faire plaisir à Dieu. Même les âmes saintes pâtissent de beaucoup d'aridité en l'oraison, mais, parce qu'elles persévèrent, Dieu les enrichit de biens. Saint François de Sales disait : Une once d'oraison faite au milieu des désolations, pèse plus devant Dieu, que cent livres au milieu des consolations. Même les statues font honneur aux princes, en restant immobiles dans leurs galeries.

Quand donc le Seigneur veut nous réduire en sa présence au rôle de statues, contentons-nous de l'honorer à la façon des statues ; il suffit alors de lui dire : « *Seigneur, je suis ici pour vous faire plaisir* ». Saint Isidore dit que le démon ne se donne en aucun autre lieu autant de fatigues pour nous donner plus de tentations et de distractions, que quand nous faisons l'oraison : « *Alors le diable assène plus de pensées, quand il voit quelqu'un prier* ». Et pourquoi ? Parce qu'il voit le grand fruit qu'on retire de l'oraison, et il prétend que nous la laissons. Donc, qui cesse l'oraison à cause du dégoût qu'il y ressent, fait grand plaisir au démon. En temps d'aridité, l'âme ne doit pas faire autre chose que s'humilier et prier. S'humilier : pas de meilleur temps pour connaître notre misère et insuffisance, que quand, dans l'oraison, nous sommes accablés. Alors, nous voyons que nous ne sommes capables de rien par nous-mêmes ; alors, nous ne devons pas faire autre chose, que de nous unir à Jésus désolé sur la Croix, nous humilier, demander sa pitié, en disant et répétant : « *Seigneur, venez à mon secours ! Seigneur, ayez pitié de moi ! Mon Jésus, miséricorde !* ». Une oraison ainsi faite sera beaucoup plus fructueuse que toutes les autres, parce que Dieu verse à pleines mains sur les humbles ses grâces.

« *Dieu résiste aux superbes, mais aux humbles il donne sa grâce* » (Jc 4,6). Alors, plus que jamais, ayons soin d'implorer la pitié pour nous, et pour les pauvres pécheurs. Dieu exige spécialement des prêtres, qu'ils prient pour les pécheurs. « *Les prêtres pleureront, et diront : Pardon, Seigneur, pardon pour votre peuple !* » (Jl 2, 17).

JUILLET



PAILLETES D'OR

Du 5 juillet au 11 juillet : « Ainsi fait le démon pour s'emparer d'une âme. Il lui fait abandonner la dévotion à la sainte Vierge. Ce canal une fois fermé, l'âme perdra facilement la lumière divine, la crainte de Dieu et finalement le salut éternel. »

St ALPHONSE DE LIGUORI

Du 12 au 18 juillet : « Il n'y a rien de plus conforme à l'Evangile que d'amasser d'un côté, des lumières et des forces pour son âme dans l'oraison, dans la lecture et dans la solitude, et aller ensuite faire part aux hommes de cette nourriture spirituelle. »

St VINCENT DE PAUL

Du 19 au 25 juillet : « Dieu est élevé ; que le chrétien soit humble. S'il veut que le Dieu élevé s'approche de lui, qu'il soit humble. Dieu est au-dessus de tout ; élève-toi, tu ne le toucheras pas : humilie-toi et il descend Lui-même jusqu'à toi. »

St AUGUSTIN

Du 26 juillet au 1 août : « Celui qui réfléchit, ne serait-ce qu'un peu, trouve bien des raisons d'être reconnaissant envers Dieu. Sachant tout ce qu'Il nous a donné, nous devrions rendre grâce continuellement. »

St BERNARD

La part de Dieu et la part de l'homme

Jésus, par la manière même dont il exprime cette troisième demande du Notre Père, nous donne un enseignement. En effet, il ne dit pas : « *Fais ta volonté* », ni non plus : « *Que nous fassions ta volonté* » ; mais il dit : « *Que ta volonté soit faite* ».

Deux choses sont en effet nécessaires à la vie éternelle : la grâce de Dieu et la volonté de l'homme. Et bien que Dieu ait fait l'homme sans l'aide de l'homme, cependant il ne le justifie pas sans qu'il y participe. Celui qui t'a créé sans toi, ne te justifiera pas sans toi, dit saint Augustin

commentant saint Jean, car il veut cette coopération de l'homme. Il dit en Zacharie : « *Convertissez-vous à moi, et moi je me convertirai à vous* ». (Za 1, 3) Et Saint Paul aux Corinthiens : « *C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce en moi n'a pas été vaine* » (1 Co 16, 10). Tu n'as donc pas à présumer de toi-même, mais tu dois mettre ta confiance en la grâce de Dieu ; tu n'as pas non plus à négliger les efforts, mais au contraire à t'appliquer.

C'est pourquoi Jésus ne dit pas : « *Que nous fassions ta volonté* », ce qui semblerait dire que la grâce de Dieu n'ait rien à faire ; ni « *Fais ta volonté* », ce qui semblerait dire que notre volonté et notre effort n'aient rien à faire ; mais il dit : « *Que par la grâce de Dieu, cette volonté, à laquelle nous appliquons nos soins et notre effort, soit faite !* »

**Saint Thomas d'Aquin (1225-1274),
Sur le Notre Père, n° 49**

COMMENTAIRE : *Dieu fait tout, dans une vie chrétienne ; mais il ne fait rien sans notre permission : tant que la Vierge Marie n'a pas dit la fiat de l'Annonciation, Dieu n'a pas pu se faire homme. C'est Dieu qui nous donne la lumière et la force nécessaire pour que sa volonté s'accomplisse en nous.*

Encore faut-il que nous lui permettions d'agir en recourant à la prière. Les saints n'avaient pas plus de force que nous mais plus de foi, de vie intérieure. Il ne faut pas tant regarder la chose à accomplir que notre attachement personnel à Jésus-Christ.

LE SAINT DU MOIS

SAINTE JULIETTE, MARTYRE (+ VERS 303)
Fête le 30 juillet.

Veuve dépossédée, pour obtenir justice il aurait fallu qu'elle renie le Christ en brûlant un peu d'encens. Elle n'hésite pas : « *Adieu la vie ! Adieu les richesses ! J'aime mieux mourir que de dire une impiété contre le Dieu qui m'a créée.* » « *Allons ! dit-elle à ses amies, nous sommes créées de la même matière que l'homme, à l'image de Dieu comme lui. La vertu (ce qui en latin désigne non seulement la vie vertueuse, mais la force de la pratiquer) est accessible aux femmes comme aux hommes. Chair de la chair d'Adam, os de ses os, il nous faut offrir au Seigneur une constance, un courage, une patience virile.* »



AOUT

PAILLETES D'OR

Du 2 au 8 aout : « Santé, noblesse, beauté, richesse, talents, pour combien d'infortunés ne furent-ils pas l'occasion de leur perte éternelle ? Aussi, contentons-nous d'être ce que Dieu nous a fait ; remercions-le sans cesse des biens dont Il nous a comblés, surtout du don de la foi : don précieux pour lequel, hélas ! peu de chrétiens rendent à Dieu de dignes actions de grâce. »

St ALPHONSE DE LIGUORI

Du 9 au 15 aout : « Que chacun se persuade bien de cette vérité que, si sa piété à l'égard de la bienheureuse Vierge Marie ne le retient pas de pécher ou ne lui inspire pas la volonté d'amender une vie coupable, c'est là une piété fallacieuse et mensongère, dépourvue qu'elle est de son effet propre et de son fruit naturel. »

SAINT PIE X

Du 16 au 22 aout : « Il suffit au démon de voir une petite porte ouverte pour nous tendre mille pièges. Les petits manquements disposent à de grandes fautes. »

STE THÉRÈSE D'AVILA

Du 23 au 29 aout : « Mes affaires vont de travers » me dites-vous. « Tous les malheurs, c'est à moi que Dieu les envoie. » C'est vous, mon frère, qui allez de travers, faute de vous ajuster à la Volonté de Dieu. Ajustez-vous : tout ira bien, et tout vous profitera. »

ST ALPHONSE DE LIGUORI

Pleurer quand on a mal !

Jamais Dieu ne permet à ses serviteurs le mal, qu'Il ne leur envoie la provision nécessaire et la patience proportionnée à leurs maladies. Jetez votre cœur entre ses bras et confiez-vous en sa providence. C'est une chose qui n'a jamais été entendue en la maison de Dieu, que personne n'ait été chargé par-dessus ses forces : sa fidélité est trop grande, sa charité paternelle est trop tendre,

les entrailles de ses divines miséricordes ne donnent jamais pouvoir aux maladies, qu'au préalable l'esprit ait plus de force qu'il ne lui en faut pour tenir tête au mal et lui mettre le pied sur la gorge.

Ces grands cris qui vous échappent ne sont pas toujours des voix d'impatience : mais une décharge de la douleur. Ces fâcheux consolateurs qui ne vous permettent point de jeter un soupir en vos martyres, sont un peu importuns, traitant avec des hommes de chair comme avec des statues de bronze. Non, non, criez hardiment et donnez de l'air à votre cœur par vos soupirs, mais à la condition que vous protesterez que ce n'est point par impatience, mais pour soulager un peu votre mal ; contraignez votre langue à jeter de bons cris, comme celui de Job : « Dieu me l'avait donné, Dieu me l'a ôté, son saint nom soit béni ! »

Binet (1569-1639), *Consolation et réjouissances...*, ch. 2

COMMENTAIRE : *Les épreuves nous font mal avant qu'elles n'arrivent parce que nous comptons trop sur nous-même pour les surmonter. Autrement dit, nous voyons ce que Dieu nous demande sans voir ce qu'Il nous donne. Or, c'est une chose qui n'a jamais été entendue dans la maison de Dieu, que personne n'ait été chargé au-dessus de ses forces. Ne nous culpabilisons pas de nous sentir faibles et de pleurer ou crier de douleur. C'est là une réaction toute naturelle, qui n'empêche en rien l'acceptation de la volonté de Dieu.*

LE SAINT DU MOIS

ST JEAN-MARIE VIANNEY, CURÉ D'ARS

(+1859) Fête le 8 août

Sa paroisse était comme les autres et lui-même ne payait pas de mine. Mais ce qui intrigua vite, c'est qu'à presque toutes les heures du jour on le trouvait en prières devant le Saint-Sacrement et toujours à genoux... Une nuit un homme, le voyant passer avec sa chandelle, le suit pour voir ce qu'il peut bien aller y faire et revient en disant : « *Ce n'est pas un homme comme les autres.* »

Lui, pourtant, savait bien que son assiduité à l'église était toute normale. Quand sa sœur Gothon vint le voir, quinze jours après son installation, il s'échappa rapidement en disant : On m'attend à l'église. Qui ça on ? pas les confessions, pas encore. Mais c'est pour avoir d'instinct reconnu en ces longues prières la marque d'un homme de Dieu que les gens vinrent ensuite à lui.

SEPTEMBRE

PAILLETES D'OR



Du 30 aout au 5 septembre :

« Dans la conduite de votre vie, vous devez marcher en l'esprit d'une très parfaite et très simple confiance en Dieu, entièrement remis et abandonné à son bon plaisir comme un enfant innocent qui se laisse aller à la conduite et direction de sa mère. »

ST FRANCOIS DE SALES

Du 6 au 12 septembre : « Celui qui aime le plus n'est pas celui qui a le plus de consolations, mais celui qui est le plus résolu à contenter Dieu en tout, à faire tout son possible pour ne point l'offenser. » Ste THÉRÈSE D'AVILA

Du 13 au 19 septembre : « Marie, étant de toutes les créatures la plus conforme à Jésus-Christ, il s'ensuit que, de toutes les dévotions, celle qui conforme le plus une âme à Notre-Seigneur est la dévotion à la Très Sainte Vierge, et que plus une âme sera consacrée à Marie, plus elle le sera à Jésus-Christ. »

St LOUIS MARIE GRIGNON de MONTFORT

Du 20 au 26 septembre : « On dit qu'il y en a beaucoup qui se confessent et peu qui se convertissent, je le crois bien : c'est qu'il y en a peu qui se confessent avec repentir. »

St CURÉ D'ARS

Du 27 au 3 octobre : « Ne perd aucune des épines que tu rencontres tous les jours ; avec l'une d'elles tu peux sauver une âme. »

Ste THÉRÈSE de LISIEUX

L'entrée du Roi dans son royaume

Le Royaume de Dieu est au-dedans de nous, dit le Seigneur. C'est dans cet intérieur que le Souverain et le Maître absolu de toutes choses établit son empire, par l'anéantissement de ce qui est opposé à la divine volonté, et par l'assujettissement de ce que nous sommes, de ce que nous pouvons, et de ce que nous faisons : car c'est en ces choses que consiste le règne de Dieu.

Il est vrai que l'Aimable Jésus vît dans tous les cœurs animés de la grâce sanctifiante, mais il n'y règne pas ; car combien se passe-t-il de choses, dans la plupart de ces âmes, qui lui sont opposées ?

Plusieurs se laissent aller à de fâcheux péchés véniels sans s'en mettre beaucoup en peine, et c'est grande pitié de voir leurs esprits et leurs cœurs remplis de maximes et d'inclinations bien éloignées de celles de notre divin Roi, qui a paru visiblement parmi les hommes pour leur apprendre, selon la doctrine du grand Apôtre, non seulement à renoncer au monde, mais encore aux désirs du siècle.

Nous avons donc besoin de grâces bien particulières pour être sans réserve et entièrement à l'Adorable Jésus, afin que non seulement Il vive, mais règne souverainement dans nos âmes. Or c'est une doctrine constante parmi les saints que l'oraison, et spécialement l'oraison mentale, est le moyen le plus efficace pour les obtenir ; et l'expérience fait assez voir que c'est le grand moyen dont Dieu se sert pour l'établissement de son règne.

Henri-Martin Boudan (1624-1702), *Le Règne de Dieu...*, I,1

COMMENTAIRE : Nous contentons-nous d'une vie chrétiennement correcte ? Nous accommodons-nous du péché et de l'imperfection comme si Dieu ne demandait pas plus ? En tous cas, le temps et l'application que nous donnerons à la prière mesurera exactement notre progrès spirituel. La plupart des chrétiens, reconnaissons-le, prient fort peu ; c'est pourtant là qu'est le plus décisif d'une vie chrétienne. Examinons nos journées : réservent-elles un temps suffisant à notre intimité avec Dieu ? La règle du Tiers-Ordre bien suivie vous en garantira l'essentiel.

LE SAINT DU MOIS

THOMAS DE VILLENEUVE, ARCHEVÊQUE DE VALENCE (+ 1555)

Fête le 22 septembre

Il a été un saint très bon et charitable. Jeune, un jour, en l'absence de sa mère, il donna un poulet à chacun des mendiants qui passaient. Devenu archevêque, il menait une vie très simple afin de pouvoir donner davantage. C'est ainsi qu'il faisait rapiécer ses vêtements jusqu'à la limite.

Un tailleur avait prétendu lui faire payer trop cher ce travail. Non, avait répondu le saint. Il ne faut pas voler les pauvres. Là-dessus, vient le temps pour le tailleur de marier ses trois filles : Mais il n'avait pas de quoi leur donner la dot minima nécessaire. Un confesseur lui conseille de solliciter le généreux archevêque. Lequel, estimant insuffisantes pour un premier établissement les trente livres demandées pour chacune de ces filles, leur en accorda cinquante.

VOTRE COURRIER



" Les raisons qui me poussent à m'attacher fortement et définitivement à la Fraternité sont les mêmes que celles qui m'ont fait venir à ma première retraite en 2023 à Notre-Dame-du-Pointet : une compréhension spontanée et une adhésion à l'esprit de la Fraternité, le désir ardent de l'approfondir et de me sanctifier. Il me semble aujourd'hui que c'est mon devoir, et la meilleure façon de servir Notre-Seigneur et la Sainte Eglise que de m'engager comme tertiaire afin de soutenir la Fraternité dans son combat doctrinal, moral et spirituel contre le libéralisme et le modernisme.

Cet engagement sur le champ de bataille de la Fraternité me permettra avec l'aide du Bon Dieu, d'ancrer pour toujours ma vie dans cette structure fondamentale qu'est sa règle du Tiers-Ordre pour un laïc et me fortifier spirituellement en tant qu'époux, père et grand-père. Il s'agit également de remercier la Fraternité des grâces déjà reçues dans notre famille, de la soutenir et de l'encourager par des petites prières, une ascèse et des actes quotidiens qui développeront ma foi et ma charité et contribueront, je l'espère, à la sanctification des prêtres, au salut de mon âme et de celles que le Seigneur m'a confiées."

E.M.



" Cela fait plusieurs années que je réfléchis à un possible engagement dans le Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X. C'est après une étude sérieuse des différentes informations que l'on peut trouver dans le site de la « Porte latine » que j'ose franchir le pas. J'ai bâti ma démarche sur la prière et la réflexion pour ne pas bâtir sur du sable.

J'ai découvert la FSSPX durant la pandémie par les prêches de M. l'abbé P. Ce fut pour moi, comme j'aime à le dire, « une véritable conversion » ! Et je n'ai pas cessé d'alimenter ce « feu nouveau » depuis ce temps, presque quotidiennement, par l'écoute des sermons de St-Nicolas-du-Chardonnet, par la lecture des articles de la « Porte Latine », de bons livres que l'on trouve aux éditions CLOVIS et bien sûr, par la participation à la messe de toujours. "

P.M.



" Lors de ma première retraite spirituelle à Caussade, j'ai pris connaissance de l'impératif d'avoir une vie spirituelle et c'est avec un grand désir de plaire à Notre-Seigneur que j'ai essayé de suivre les conseils de nos bons abbés pour faire

progresser cette vie spirituelle (oraison, jeûne, chemin de croix, lectures).

Par ailleurs, je souhaite soutenir votre congrégation dans son combat pour la foi par gratitude pour ce qu'elle a apporté à notre famille. Etant mère de famille, je souhaite également que mes actions quotidiennes puissent être consacrées à Dieu en vue de l'établissement du Règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ. En retour, quelle grâce de bénéficier des secours surnaturels par la communion des saints. " N.B.



" Aujourd'hui parents de trois jeunes enfants (l'ainé a juste trois ans) nous vous écrivons pour vous faire part de notre souhait de rejoindre tous deux, mon époux et moi-même, le Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X. Nous avons dans la direction de la Fraternité une grande confiance, aussi nous semble-t-il naturel de chercher à nous unir plus profondément à elle en postulant à son Tiers-Ordre.

Nous pensons que cet engagement familial que nous nous proposons de prendre serait aussi un bien pour nos enfants, dont nous voulons faire de bons chrétiens et peut-être, si Dieu les y appelle un jour, de saints prêtres ou de saints religieux. Nous souhaitons plus que tout susciter en eux une foi profonde et un amour fécond pour Notre-Seigneur et pour sa sainte mère et nous pensons que le Tiers-Ordre serait un bon moyen d'y contribuer, tant par son esprit sacerdotal dont nous voudrions chercher à vivre, que par sa règle, à la fois exigeante et atteignable, dont nous aimerions qu'elle imprègne notre vie quotidienne afin de nous aider à élever nos âmes."

C.H.M.

HUMOUR

Un coiffeur coupe gratuitement les cheveux aux religieux. Un jour, un dominicain entre dans son salon. Après avoir coupé ses cheveux, le coiffeur dit qu'il ne veut pas d'argent. Alors, le lendemain, le religieux lui fait apporter dix chapelets. Puis c'est un franciscain qui vient se faire couper les cheveux, et là aussi, le coiffeur ne veut pas d'argent. Alors le lendemain le franciscain lui fait apporter dix crucifix de saint Damien. Et puis un jour, entre un jésuite, et le coiffeur lui explique qu'il ne veut pas d'argent pour son service. Le lendemain le coiffeur trouve à sa porte... dix jésuites.



Réparation

Mon Dieu et mon Sauveur, Jésus vrai Dieu et vrai homme, digne victime du Très-Haut, pain vivant, et source de la vie éternelle, je vous adore de tout mon cœur dans votre divin sacrement, avec dessein de réparer toutes les irrévérences, les profanations et les impiétés qui ont été commises contre vous dans ce redoutable mystère.

Je me prosterne devant votre sainte majesté, pour vous y adorer présentement au nom de tous ceux qui ne vous y ont jamais rendu aucun devoir, et qui peut-être seront si malheureux que de ne vous y en rendre jamais.

Abbé Henry-Marie Boudon